

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 12 janvier 2021 en visioconférence

Présents :

Président : Christophe PORTE

Philippe BOLMONT

Francine GUTH

Françoise LAPICQUE

Emmanuel LEGRY

Jean-Claude LIEBON

Anthony SCREMIN

Bernard SIMONIN

Dominique THIRION

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services

Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président Christophe PORTE ouvre la séance à 18h30 en remerciant les participants pour leur présence à ce premier Bureau Directeur de l'olympiade.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président, Christophe PORTE, annonce l'élection de Gilles ERB, licencié du Grand Est, en tant que Président de la FFTT.

Il félicite Françoise LAPICQUE, élue au poste de Secrétaire Générale ainsi que Pierre BLANCHARD, également élu sur la liste de Gilles ERB.

Le Président se félicite que notre Ligue soit donc désormais très bien représentée à la FFTT.

Il informe les membres du Bureau de Ligue qu'une première prise de contact très positive a eu lieu entre le Président de la FFTT et les différents Présidents de Ligue par le biais d'une réunion en visioconférence.

Le Président, Christophe PORTE, annonce ensuite que des prises d'information sont en cours au niveau de la Ligue concernant le développement d'outils numériques.

Enfin, il précise qu'une réunion hebdomadaire a désormais lieu tous les lundis entre lui-même et le Directeur Général, Vincent BLANCHARD.

POINT 2 - GESTION DE L'ACTIVITE

2.1- POINT D'ACTUALITE (Emmanuel LEGRY)

Emmanuel LEGRY, Vice-Président en charge de la Gestion de l'Activité, fait un retour sur la réunion de la Commission Régionale d'Arbitrage du 30 novembre 2020. Il ressort de celle-ci de belles avancées sur le suivi des compétitions régionales. Le compte-rendu est en ligne sur le site de la Ligue.

Le Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, Anthony SCREMIN revient sur la réunion du Groupe de Travail Dirigeants du 30 novembre dernier. Celle-ci a permis de faire un état des lieux sur les actions en matière de formation de dirigeants et de mieux connaître les outils fédéraux à notre disposition. Ce groupe se réunira à nouveau le 25 janvier.

Anthony SCREMIN revient également sur la visioconférence de l'emploi organisée le 7 décembre dernier. La participation a été bonne avec 2 auto-entrepreneurs, 5 clubs et 2 comités départementaux présents.

Enfin, il précise qu'un temps d'échange sur la filière fédérale de formation a été proposé aux Comités Départementaux le jeudi 21 janvier prochain.

2.2- Situation COVID (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE, Présidente de la Commission Sportive Régionale, indique que seuls les mineurs ont pu reprendre l'entraînement depuis le 15 décembre dernier. Contrairement à ce qui avait été annoncé dans un premier temps, les séances peuvent être encadrées par un bénévole, référent COVID.

Françoise LAPICQUE revient sur la nouvelle organisation fédérale suite aux élections. Quatre axes majeurs ont été retenus : le fonctionnement fédéral, les finances, la communication et la gestion sportive. La Ligue du Grand Est est représentée dans chacune de ces branches. Elle indique que la FFTT a fixé la reprise du championnat par équipes national au minima à 15 jours après la possibilité de reprise de l'entraînement pour les adultes.

Concernant le Critérium Fédéral, Françoise LAPICQUE annonce que le tour de Nationale 1 prévu fin janvier a été annulé ; l'organisation s'avérant trop compliquée.

Pour ce qui est du tour régional, nous restons dans l'attente des annonces gouvernementales complémentaires du 14 janvier pour prendre une décision et informer ensuite nos clubs.

POINT 3 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION

3.1- POINT D'ACTUALITE (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, fait le point sur le dispositif Ping à l'Ecole. Il indique qu'Adeline LENGERT a effectué un travail important en élaborant de nombreux documents en direction des écoles primaires (cycles 1, 2 et 3). Il reste désormais à communiquer en direction des enseignants sur l'existence de ces documents.

Au niveau du second degré (collège), quelques expériences ont été réalisées dans le cadre de l'UNSS ainsi qu'une formation en visioconférence.

Philippe BOLMONT se félicite que de nombreux clubs et/ou comités aient réussi à conserver un lien avec leurs adhérents durant le nouveau confinement.

La Ligue a quant à elle proposé 3 visios apéro ping avec pour thèmes :

- Les bonnes pratiques pour la fidélisation des adhérents
- Maintenir le lien avec ses adhérents durant la crise sanitaire
- Quelle gouvernance pour le club de ping de demain ?

Les comptes-rendus de ces soirées sont en ligne sur le site de la Ligue.

3.2- FONDS DE SOLIDARITE - BILAN DE LA CAMPAGNE ET STRATEGIE SUR LE SOLDE (Philippe BOLMONT)

Le Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT, fait un état des lieux sur la campagne du Fonds de Solidarité du Tennis de Table du Grand Est :

- 144 dossiers de type 1 ont été déposés et l'ensemble des règlements ont été effectués ;
- 16 dossiers de type 2 ont été traités par la Commission Régionale PSF, les courriers d'attributions ont été envoyés et l'ensemble des règlements seront finalisés pour mi-février au plus tard.

Après traitement de l'ensemble des demandes, en partenariat avec les Comités Départementaux, il en ressort un reliquat de 13 603€.

Philippe BOLMONT propose les trois pistes suivantes d'utilisation de ce reliquat tout en indiquant que cette liste n'est pas exhaustive :

- le mettre de côté en prévision d'une autre opération de fonds de solidarité ;
- restituer une partie de la somme aux Comités Départementaux et à la Ligue au prorata de leur mise de fond initiale ;
- financer un projet d'intérêt général afin de dynamiser la reprise du tennis de table.

Le Président Christophe PORTE, ainsi que Françoise LAPICQUE, demandent à ce que la décision soit prise par le Conseil de Ligue. Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD le suggère également. La décision sera donc à l'ordre du jour du prochain Conseil de Ligue.

3.3- PREMIERES REFLEXIONS SUR LES CONVENTIONS DE DEVELOPPEMENT AVEC LES COMITES DEPARTEMENTAUX (Philippe BOLMONT et Bernard SIMONIN)

Le Vice-Président en charge de la communication et de la valorisation des dirigeants, Bernard SIMONIN, rappelle que les Conventions de Développement avec les Comités Départementaux ont été mises en place lors de l'olympiade précédente. Du fait de la pandémie, il n'a pas été demandé de bilan d'activité aux CD en juin 2020 et l'aide a été versée comme convenue initialement.

En raison de la situation actuelle, l'idée serait de proroger l'annexe 2019/2020 pour cette saison 2020/2021, dernière de la convention. Bernard propose de faire signer un avenant aux Comités Départementaux basé sur les mêmes orientations que précédemment.

Des échanges démarrent alors entre les membres du Bureau de Ligue à ce sujet.

Il en ressort que le Président Christophe PORTE va prochainement organiser une réunion avec l'ensemble des Présidents de Comités Départementaux.

Il est également proposé que la mise en place des futures conventions, à compter de la saison 2021/2022, soit désormais du ressort du Vice-Président Délégué en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, Philippe BOLMONT. Le Bureau de Ligue valide cette proposition.

POINT 4 - COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

Le Vice-Président en charge de la communication et de la valorisation des dirigeants, Bernard SIMONIN annonce qu'il souhaite faire une évaluation/état des lieux de notre communication interne et notre communication externe. Pour cette dernière, il propose la mise en place d'un groupe de travail, afin de dégager des priorités.

Il souhaite ensuite présenter des axes de travail sur notre communication dont le fil conducteur sera : communiquer afin de donner ou redonner confiance aux pratiquants-es et aux dirigeants-es.

Le Président Christophe PORTE, donne son accord pour la mise en place de ce groupe de travail.

POINT 5 - BPJEPS TT : POINT D'INFORMATION ET DISCUSSION SUR LA STRATEGIE A ADOPTER (Christophe PORTE et Guillaume SIMONIN)

Une question se pose en préambule : faut-il proposer un BPJEPS Tennis de Table à la rentrée de septembre 2021 ? Il sera dans un premier temps nécessaire de procéder à une évaluation des sessions précédentes. Si nous décidons de le proposer, il faudra rapidement définir les contenus, la durée et l'organisme de formation partenaire.

Si les membres du Bureau de Ligue s'accordent sur le fait que la mise en place de cette formation les années précédentes était une bonne chose, l'organiser à nouveau en septembre 2021 risque de s'avérer compliqué, la base de candidats potentiels faisant défaut. Il est suggéré que cette base pourrait être élargie en dynamisant les formations initiales, notamment l'Initiateur de Club.

Autre option à l'étude : ouvrir la formation en septembre 2022, sur une durée plus longue. Cela permettrait aux apprentis d'être plus souvent dans leur club et aux clubs de mieux connaître leur salarié en vue d'une embauche. Cette option laisserait également à la Ligue une bonne année de réflexion pour déterminer son organisme de formation.

Aucune décision n'est prise pour le moment à ce sujet, le Bureau de Ligue préférant prendre le temps de la réflexion avec le Conseil de Ligue.

POINT 6 - FINANCES ET PARTENARIAT

6.1- POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général Dominique THIRION indique que la situation financière des clubs semble satisfaisante, seuls deux clubs ayant demandé un report du prélèvement automatique du 15 janvier.

A noter cependant que les engagements de cette saison sont 15% inférieurs à ceux de la saison précédente (-100K€), soit une perte financière estimée de 45000€ pour la Ligue. Concernant les dépenses, il y a beaucoup trop d'incertitude pour le moment pour établir une projection.

Enfin, Dominique THIRION précise que deux Comités Départementaux (Meuse et Haute-Marne) n'ont pas encore réglé leur part concernant le Fonds de Solidarité.

6.2- REFLEXIONS - TARIFS REGIONAUX 2021/2022 (Dominique THIRION)

Dominique THIRION, Trésorier Général, propose de présenter au prochain Conseil de Ligue des tarifs régionaux 2021/2022 identiques à ceux de la saison en cours. Cela n'amène aucun commentaire de la part des membres du Bureau de Ligue.

6.3- DEMATERIALISATION DES NOTES DE FRAIS (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, a proposé de dématérialiser les notes de frais afin, notamment, de faciliter le dépôt puis la vérification de celles-ci, le stockage des justificatifs et le travail de saisie comptable.

La mise en place se ferait en avril 2021, avec une période de transition avant ce seul mode de dépôt à compter du 1^{er} juillet 2021.

Le logiciel proposé serait le même que celui existant à la FFTT. Très pratique pour les utilisateurs, il offrira également la possibilité de renoncer au remboursement des frais de déplacement au profit des dons, comme cela se fait actuellement.

Le Bureau de Ligue donne son accord à l'unanimité pour cette proposition.

POINT 7 - SECRETARIAT GENERAL

7.1- POINT STATISTIQUE (Jean-Claude LIEBON)

Le Secrétaire Général Adjoint, Jean-Claude LIEBON, fait un point sur les statistiques licences : à ce jour, nous comptons 9140 licences (6661 traditionnelles et 2479 promotionnelles).

Cela représente une baisse de 20% entre janvier 2020 et janvier 2021, les chutes les plus importantes se situant au niveau des catégories poussins-nes et cadets-tes.

7.2- PREPARATION DU CONSEIL DE LIGUE DU 12 FEVRIER 2021 (Christophe PORTE et Francine GUTH)

Christophe PORTE et Francine GUTH présentent la proposition d'ordre du jour pour le prochain Conseil de Ligue, qui n'amène aucune remarque.

POINT 8 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, informe les membres du Bureau de Ligue qu'à ce jour, l'autorisation de chômage partiel pour les salariés régionaux s'est arrêtée au 31 décembre 2020. Une nouvelle demande a été déposée mais n'a pas encore été validée.

Il précise également que la Ligue fait des demandes au titre du Fonds de Solidarité de l'Etat pour les mois d'octobre, novembre et décembre.

Enfin, avec le Président Christophe PORTE, il annonce que chaque salarié a reçu une carte cadeau à Noël en remerciement de leur engagement malgré la période compliquée.

POINT 9 - INFORMATIONS CTS

Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional, informe que des dossiers d'aide exceptionnelles pour des athlètes listés ont été déposés.

Il annonce que le Pôle Espoir doit emménager dans la salle rénovée au CREPS de Strasbourg dans la semaine du 18 au 23 janvier.

Au niveau des sélections nationales, il informe de la participation de 3 joueuses de la Ligue (Charlotte LUTZ, Léa MINNI et Elise PUJOL) à un top National à Toulouse du 20 au 23 décembre, où elles ont réalisé de belles performances. Elise et Léa ont également été sélectionnées pour un stage national du 3 au 9 janvier.

POINT 10 - DIVERS

Aucun point divers n'étant soulevé, le Président Christophe PORTE clôt la réunion.

La séance est levée à 21h25.

Le Président
Christophe PORTE



La Secrétaire Générale
Francine GUTH

